

# BULLETIN MENSUEL

Juin 2016  
N° 179

# SAINT-MARS-LA-JAILLE

*Dans ce numéro*

## SOMMAIRE

- Éditorial p. 2
- Infos municipales p. 2-3
- Infos culturelles p. 4
- Solidarités p. 5
- Intercommunalité p. 6
- Infos associatives p. 7-8
- Agenda juin p. 8

## MAIRIE

18 avenue Charles-Henri  
de COSSÉ BRISSAC  
44540 Saint-Mars-La-Jaille  
Tél. 02 40 97 00 34  
contact@saint-mars-la-jaille.fr

### Heures d'ouverture :

Lundi-mardi-mercredi-vendredi :  
9 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h  
Jeudi : 9 h - 12 h 30  
Samedi : 9 h - 12 h

**Éclairage public  
extinction à compter  
du 1<sup>er</sup> juin !**



Page 2

**Samedi 4 juin  
ouverture de la  
piscine au public**



Page 3

**Marché hebdomadaire  
1 an déjà  
Faites-le vivre !**



Page 3

**Retrouvez-nous sur le web !**  
**[saint-mars-la-jaille.fr](http://saint-mars-la-jaille.fr)**  
**[ancenis-mauges.fr](http://ancenis-mauges.fr)**

**SAINT-MARS**  
La Jaille

**Prochaine parution : fin juin 2016 - envoi ou dépôt des articles avant le 10 juin**

## Éditorial

### Une commune nouvelle ou une nouvelle commune ?

Historiquement, la commune française est l'héritière de la communauté ou de la paroisse de l'Ancien Régime. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Au début du siècle dernier, nos modes de déplacement et de communication n'étaient pas comparables à ceux d'aujourd'hui. Le monde, dans son ensemble a beaucoup changé.

Actuellement, le périmètre de compétence et de responsabilité des élus est celui des limites communales, ce qui réduit la vision intercommunale. Le SIVOM complète son

champ d'action avec le Foyer Richebourg et l'enfance/jeunesse. Une structure multi-accueil va ouvrir fin août.

Pourtant, des projets de rayonnement intercommunal continuent à se construire avec pour seul interlocuteur les élus de la commune sur laquelle ils émergent. Le projet de maison de santé pluridisciplinaire, par son rayonnement, se devrait d'être un projet mutualisé. Le devenir de la piscine, la reconversion de l'actuelle maison de retraite avec ses possibilités d'habitat intermédiaire, le projet de jumelage avec Guarda, ville portugaise, vont bien au-delà du seul intérêt communal. Les projets structurants de territoire pourraient être réfléchis avec les élus des communes voisines qui en seront

impactées dans leur organisation.

Nos associations ont déjà franchi le pas : le Saint-Mars Sports, avec ses 700 adhérents dont une majorité de l'extérieur, le football avec son entente Saint-Sulpice-des-Landes, Le Pin et Vritz, qui organise son tournoi chez nous, la Cantaria qui rayonne sur un large territoire, les Variétés de Freigné où nous sommes bien représentés et toutes les autres activités pour lesquelles les frontières communales n'existent pas.

De par son histoire, Saint-Mars-la-Jaille a été précurseur dans beaucoup de domaines sociétaux. Serions-nous devenus frileux par peur de l'innovation ?

Des communes ont franchi le pas du regroupement qui

n'est pas un long fleuve tranquille car il oblige les élus à avoir une vision au-delà de leur « pré-carré ». Vivre en autarcie n'est pas dans les gènes de nos habitants qui ont porté des hommes à l'Assemblée Nationale, au Sénat, à la présidence du Département et qui ont été, avec d'autres visionnaires, les fondateurs de la COMPA.

L'histoire qui se construit doit mobiliser chacun d'entre vous qui serez invités aux différentes réunions publiques pour apporter votre pierre à l'édifice. Continuons notre marche en avant pour un développement harmonieux, en renforçant notre territoire qui est la charnière entre le pays d'Ancenis et celui de Châteaubriant.

Le Maire,  
Michel GASNIER



## Extrait de la séance du conseil municipal du 17 mai

### Mise en place d'un service de paiement en ligne

Une convention va être établie avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin de mettre en place le service de paiement en ligne, dénommé TIPI. Ce système permettra à tout usager, dès réception de son avis de sommes à payer, de se connecter en mode sécurisé sur la page de paiement de la DGFIP, de saisir l'identifiant de la collectivité, la référence et le montant de sa dette ainsi que son email pour recevoir le ticket de télépaiement.

### Rentrée scolaire 2016 - horaires de l'accueil périscolaire

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, l'accueil périscolaire ouvrira à 7 h 30 avec la possibilité d'accueillir un enfant dès 7 h 15, sous réserve que la famille en formule la demande au moins une semaine à l'avance.

### Extinction de l'éclairage public de 23 h à 4 h 30 à compter du 1<sup>er</sup> juin

Suite à plusieurs rencontres avec des responsables du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, a décidé d'éteindre l'éclairage public entre 23 h et 4 h 30. Toutefois, par mesure de sécurité, il sera maintenu

### École Jules FERRY Projet informatique

Sur proposition de la commission communale des affaires scolaires, une consultation d'entreprises va être lancée afin d'installer une classe mobile informatique comprenant 12 ordinateurs portables et d'équiper les 6 classes de l'école élémentaire, d'un vidéoprojecteur interactif (VPI), d'une paire d'enceinte et d'un casque audio.

sur les ronds-points du château, du jet d'eau, du supermarché Super U et du boulevard de la Gare.

Outre l'impact écologique, cette décision devrait engendrer une économie annuelle d'environ 50 % sur la facture d'énergie.

### Rentrée scolaire 2016 - tarifs

Le conseil municipal a décidé de maintenir les tarifs des Temps d'Activités Périscolaires et de l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2016/2017 tels qu'ils ont été votés par délibération en date des 1<sup>er</sup> juin 2015 et 18 janvier 2016.

Tarifs de l'accueil périscolaire : ils varient de 0,25 € à 1 € la demi-heure selon le quotient familial.

Tarifs des T.A.P. :

- 20 € pour l'année scolaire et par élève,
- pour les fratries, 20 € pour l'année scolaire pour le premier enfant, 15 € pour le deuxième enfant et 10 € à partir du troisième.

**PROCHAIN  
CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 13 juin  
19 h 30

## Notre marché du mardi matin Faites-le vivre !



Un an déjà que nos commerçants non sédentaires vous accueillent, chaque semaine, place du Général de Gaulle, complétant ainsi l'offre commerciale déjà présente sur la commune ! Pour que ce marché continue à se développer et à animer notre centre-ville, venez nombreux les rencontrer : fromager, poissonnier, volailler, primeurs, galettes, prêt-à-porter... ils vous attendent

### le mardi matin

de 8 h 30 à 13 h

et sauront vous guider dans vos choix de produits.

04/04 Thomas CASEIRO  
FERREIRA  
17 avenue C-H de COSSÉ  
BRISSAC

18/04 Jade THIÉVIN  
3 rue du Lavoisier

29/04 Nathan GONTIER  
35 rue de Provence

03/05 Eden SOYEZ  
13 rue d'Anjou

09/05 Soan ADAM  
101 bis, les Basses Places

### NAISSANCES

29/04 Marie GAUTIER  
veuve BEAUJARD  
10 rue des Platanes - 95 ans

16/05 Madeleine LAINÉ  
veuve DANDO  
10 rue des Platanes - 90 ans

### DÉCÈS

## ÉTAT-CIVIL

## Référendum Notre-Dame-des-Landes

Une consultation locale de la population de La Loire-Atlantique est organisée sous forme d'un référendum

**Dimanche 26 juin**

Bureaux de vote dans la salle du conseil municipal

de 8 h à 18 h

La commission nationale du débat public mettra en ligne un dossier d'information sur le projet au moins 15 jours avant la date fixée pour la consultation, afin de permettre à l'ensemble des citoyens d'en prendre connaissance.

Infos sur : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)



## Inscription sur les listes électorales pour les jeunes ayant 18 ans

Vous avez ou vous atteindrez l'âge de 18 ans avant le 26 juin 2016... la procédure d'inscription d'office pour les jeunes ayant 18 ans ne s'applique pas pour cette consultation (décret n° 2016-503 du 23 avril 2016).

Il est cependant possible d'effectuer une démarche volontaire d'inscription sur les listes électorales en se présentant, avant le 15 juin 2016, à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile.

## Plan Local d'urbanisme (PLU) Information

La commission communale a lancé la procédure de révision générale du PLU par une première réunion de travail animée par le cabinet O'TOPOS (URBAM CONSEIL) le 18 mai 2016. Un registre des observations est à la disposition des administrés, à l'accueil de la mairie, afin que le public puisse y apposer ses remarques.

## Plan canicule

Un dispositif canicule est en place depuis 2003.

Toutes les personnes isolées, âgées de plus de 65 ans, sont invitées à s'inscrire à la mairie.

Nos services se chargent de prendre de leurs nouvelles et d'agir en cas de besoin, si les températures dépassaient les 30 degrés la journée et ne descendaient pas en-dessous de 20 degrés la nuit pendant plusieurs jours.



## Piscine Alexandre BRAUD - Ouverture

La piscine ouvre ses portes au public les week-ends du mois de juin.

**Samedi :**  
**14 h - 19 h**

**Dimanche :**  
**10 h - 12 h / 15 h - 19 h**

**Tarifs :**  
Enfant - 2 ans : gratuit  
Enfants de 2 à 16 ans : 2,10 €  
Adulte : 4,20 €



## Concours des maisons fleuries

Ouvert à tous les habitants, ce concours a pour objectif de favoriser le fleurissement de la commune, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable et plus accueillant pour les visiteurs.

**Toute habitation peut concourir dans la mesure où l'espace à juger est visible de la rue, d'un chemin ou d'un sentier communal.**

Les inscriptions se font à la mairie du 1<sup>er</sup> au 30 juin via un formulaire d'inscription.

Cette année, les critères de notation sont les suivants :

- impression d'ensemble (qualité d'accueil, entretien, propreté)
- harmonie des végétaux et des couleurs.

### Nouveauté 2016

- Les participants de l'année 2015 sont automatiquement réinscrits, sauf s'ils ne souhaitent plus concourir, auquel cas il suffira d'en avvertir la mairie.



## Mini-golf Ouverture

Le parc sera ouvert le week-end de 15 h à 19 h.

**Tarifs :**  
Enfants de 2 à 16 ans : 2,10 €  
Adulte : 4,20 €



## ANIMATION - PROJET PARTICIPATIF

Entre octobre et décembre dernier, près de 300 personnes, de tous âges, se sont mobilisées pour habiller la place du commerce d'un joli manteau de laine ! Environ 1 700 carrés de tricot ont été réalisés pour relever ce beau défi.

*Et maintenant, quel nouveau défi ?*

### Le défilé des folles coutures !

Place à la couture version *recyclage et récupération*. L'idée est de confectionner une collection de costumes et d'accessoires à partir de matières et d'objets de récupération : vieux tissus mais aussi papier, carton, emballages, plastique... Avec un peu d'imagination, tout est possible !

*Fashion victime* et adepte de la haute couture sont les bienvenus même si, il faut bien le dire, le but de l'opération n'est pas de réaliser une collection printemps-été haute couture, mais de passer de bons moments et de prendre du plaisir.

Un défilé dans l'esprit festif du carnaval sera organisé au printemps 2017.

**Si vous êtes prêts à relever le défi ou si vous souhaitez plus d'informations, rendez-vous**

**mercredi 22 juin à 17 h à la bibliothèque !**



© Gaëtan GUERRIER

## ESPACE PAUL GUIMARD

☎ 02 40 97 45 02  
billetterie.guimard@saint-mars-la-jaille.fr

### plaquette 2016/2017

### Les collégiens prennent la pose !

Comme l'année dernière, les 4 classes de 6<sup>e</sup> du collège Louis PASTEUR ont joué les apprentis graphistes pour illustrer la plaquette de la saison culturelle 2016/2017.

Avec comme thématique « *le spectateur dans tous ses états* », les collégiens ont pris la pose et joué les mannequins le temps d'une séance photo ! Euphorique, contemplatif, admiratif ou encore rêveur... Nos jeunes spectateurs apparaîtront sur les pages de la plaquette. Une manière originale de mettre en valeur les spectacles !

Les noms des 17 lauréats ont été annoncé publiquement par le Maire, mardi 10 mai, à l'espace Paul GUIMARD.



**Le mois prochain,**

**vous découvrirez la plaquette et les spectacles de la prochaine saison culturelle 2016-2017**

## BIBLIOTHÈQUE LES MOTS PASSANT

☎ 02 40 97 37 26  
lesmotspassant@saint-mars-la-jaille.fr

### Prix

### « Lire en Pays d'Ancenis »

**Vendredi 10 juin - 19 h**

Chapelle des Ursulines  
Ancenis

Le conteur Manu GRIMO, accompagné par le musicien Vincent RUCHE, fera vivre les personnages des romans en lices pour une proclamation du prix littéraire aussi insolite qu'humoristique. Un cocktail dinatoire clôturera la soirée. Ouvert à tous - Entrée libre

### Mini-concert

**Vendredi 17 juin**

18 h

Bibliothèque

L'école de musique Polysons propose un mini-concert suivi d'une séance de dédicaces de Marc BARON pour la sortie de son roman jeunesse « *un piano dans le jardin* ».

Animation suivie d'un vin d'honneur.

Ouvert à tous - Entrée libre

### Heure du conte Émilie VAST

*animée par*

*Françoise et Martine*

Mercredi 1<sup>er</sup> - 16 h 30

### Espace multimédia

Mardis 7 et 21

9 h 30 à 12 h 30

### Les Jeudis Philo

Jeudi 23 - 19 h 30

*animés par*

*Daniel FLACHAT*

*Thème : la tolérance*

### Atelier d'écriture adulte

Lundi 27 - 14 h

*Juin*

**ANIMATIONS**

## Atelier cuisine

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin à 10 h**

Espace Paul GUIMARD

L'action collective, mise en place par le Centre Médico-Social, en partenariat avec le CCAS, propose cet atelier cuisine ouvert à tous.

Ce mois-ci, une des participantes aux ateliers vous propose la recette de la brioche perdue.

**Inscription à la mairie ou au CMS**

### Brioche perdue

- 8 tranches de brioche
  - 2 œufs
  - 40 g de sucre
  - 200 ml de lait
  - 1 cuillère à café de sucre vanillé
  - beurre (pour la poêle)
- La veille, sortir les tranches de brioche à l'air libre

- Battre les œufs en omelette avec le sucre
- Dans un bol, mélanger le lait et le sucre vanillé
- Faire chauffer un peu de beurre dans la poêle
- Tremper les tranches de brioche dans le lait vanillé puis dans le mélange œuf-sucre
- Faire revenir les tranches de brioche à la poêle.

## Prime d'activité +18 ans

**Vous avez plus de 18 ans ? Vous travaillez ? La Prime d'activité peut compléter vos revenus.**

Pour cela :

- vous devez être salarié ou travailleur indépendant
- votre salaire ne doit pas être supérieur à 1 500 € net par mois (montant valable pour une personne seule sans enfant).

La prime est versée aux personnes de 18 ans et plus et concerne également les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions : vous devez, dans ce cas, percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum de 890 euros net par mois.

Elle est versée chaque mois et son montant est calculé pour 3 mois fixes.

Elle est calculée en fonction des revenus du trimestre précédent : tous les 3 mois, vous devez déclarer vos ressources.

### Avez-vous droit à la Prime d'activité ?

Pour le savoir, utilisez le simulateur : allez sur le site [caf.fr](http://caf.fr) ou **rendez-vous au point numérique caf à la mairie.**

Ce point numérique est disponible aux heures d'ouverture de la mairie, **excepté le samedi matin.**



## Santé : une mutuelle en commun pour tous au meilleur prix

Les tarifs d'assurance santé étant trop élevés, de nombreuses personnes peuvent renoncer à se soigner. Désireux de venir en aide à ses habitants, le CCAS de Saint-Mars-la-Jaille souhaiterait mettre en place « une mutuelle en commun ».

Tous les habitants intéressés pourraient s'unir pour obtenir des tarifs nettement plus compétitifs qu'une complémentaire individuelle.

Afin de pouvoir démarcher différents assureurs de santé et mutuelles et sélectionner le professionnel

qui saura proposer les meilleures conditions aux futurs adhérents, nous avons besoin de votre avis. Merci de bien vouloir compléter le questionnaire ci-dessous et nous le retourner pour nous permettre de recenser les personnes intéressées par ce projet.

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE... PROJET D'UNE MUTUELLE EN COMMUN POUR LA POPULATION

Merci de déposer ce questionnaire (sous enveloppe) ou de le renvoyer par courrier à la mairie

**Si le CCAS négocie des contrats avantageux avec des mutuelles, serez-vous intéressé(e)s ?**

- oui       non

### Avez-vous une couverture santé complémentaire ?

- Oui       non

#### Si oui, avez-vous :

- 1-  une mutuelle santé
- 2-  une mutuelle santé par votre employeur
- 3-  la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-C)
- 4-  l'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

#### Si non, pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....



## Ouverture du multi-accueil le 29 août Inscriptions

Vous pouvez, d'ores et déjà, nous transmettre vos demandes d'inscriptions par courrier en mairie de Saint-Mars-la-Jaille à l'attention de Monsieur le Président du SIVOM pour le Développement de la Région

de Saint-Mars-la-Jaille ou par courriel à l'adresse suivante :  
sivom.multiaccueil@gmail.com

Le multi-accueil permettra d'accueillir vos enfants en fonction de vos besoins, qu'ils soient réguliers ou occasionnels.



Renseignements auprès de Madame GOUTTEFARDE  
Tél. 02 40 97 45 05 ou 02 40 97 00 34

## ANIMATION « SIVOMALE »

☎ 02 40 97 37 29  
sivomstmars@gmail.com



### Vacances d'été

#### Pour les 3-11 ans

##### Accueil de loisirs sans hébergement

**Du 6 au 29 juillet**  
**et du 29 au 31 août**

École Jules FERRY  
Saint-Mars-la-Jaille

**Du 22 au 26 août**

Accueil Périscolaire  
Maumusson

Compléter et retourner la fiche d'inscription à la mairie de Saint-Mars-la-Jaille, au bureau du SIVOM ou par mail.

Pour toutes nouvelles inscriptions, un dossier doit être complété ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison (à retirer au bureau du SIVOM ou sur le site internet de la mairie).

#### Pour les 12-17 ans...

Pour les ados, le programme de l'été est en cours. Notez dès à présent que des activités seront proposées du 11 au 29 juillet (2 par semaine).

##### Éco R'Aide

**Du 6 au 8 juillet**

Sur les communes autour de Saint-Mars-la-Jaille

Événement sportif et écocitoyen organisé par la COMPA, en partenariat avec le SIVOM de Saint-Mars-la-Jaille. Au programme : VTT, canoë, course à pied, swingolf...



##### Mini-camp

**Du 23 au 25 août**

Notre-Dame-de-Monts

Au programme : plage, détente, bronzette !



##### Mini-camps

**5/7 ans :**

**Du 19 au 20 juillet**

Centre équestre  
Freigné (12 places)

**8/9 ans**

**Du 11 au 13 juillet**

Centre du patrimoine  
Pouancé (16 places)



**10/11 ans :**

**Du 25 au 27 juillet**

La Vallée des Korrigans  
Savenay (16 places)

Pour toute inscription ou renseignement, contactez Cyril PLOTEAU.



## > VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE... PROJET D'UNE MUTUELLE EN COMMUN POUR LA POPULATION

### Composition du foyer :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Âges : .....

.....

.....

.....

.....

**Situation** (étudiant, salarié, retraité, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### Coordonnées

(pour que l'on vous recontacte si vous êtes intéressé(e)s)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

## Challenge Alain GICQUEAU

**Samedi 4 juin**

À partir de 10 h

Stade Bernard BLANCHET

Ce challenge annuel interdépartemental est organisé en partenariat avec la société OBIERVIN.

Bar et restauration sur place  
Château gonflable gratuit pour les enfants

### SMS Football

Stéphane LEIKAN  
Tél. 06 62 69 81 23

## Randonnée de la Haute Vallée de l'Erdre

**Dimanche 5 juin**

Inscriptions de 7 h à 10 h

Départ de la salle LECOQ

### Randonnée pédestre

3 circuits (3, 13 ou 18 km)

### Randonnée cyclo

4 circuits : (45, 69, 80 ou 100 km)

Tarifs :

5,50 € / adulte

2,50 € / enfant (-12 ans)

Ravitaillement à mi-parcours

Assiette garnie à l'arrivée

### SMS Cyclo club

Tél. 02 28 02 07 43

## Conférence débat

**Mardi 7 juin**

20 h 30

Espace Paul GUIMARD

### Le sommeil de l'enfant

### du tout-petit, de l'enfant et de l'adolescent

Animé par l'association Les Pâtes au Beurre  
Entrée gratuite

### la Boîte à Malice

boite.a.malice.sm@gmail.com



## Saint-Médard

**Samedi 11 juin**

Plan d'eau

Le Comité des Fêtes prépare la 9<sup>e</sup> Saint-Médard avec son vide-grenier, sa fête foraine, ses animations de rue tout l'après-midi, ses baptêmes motos, sa retraite aux flambeaux, son feu d'artifice et son bal populaire.

Toute personne désirant s'inscrire au vide-grenier ou participer, en tant que bénévole, pour aider l'association lors de cette grande journée doit prendre contact avec le président du Comité des Fêtes.

### Comité des Fêtes

Tél. 06 76 77 60 10  
02 40 56 96 31  
hpeve@free.fr

## Spectacle de jazz danse

**Samedi 18 juin**

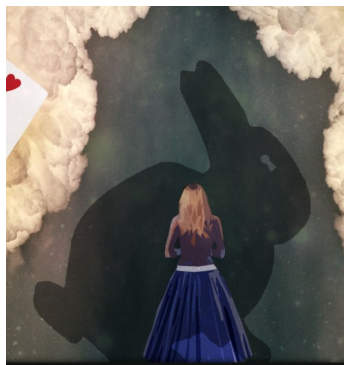
14 h 30 et 20 h 30

Espace Paul GUIMARD

Les élèves, qui ont travaillé toute l'année avec passion et fait de gros progrès, vous présenteront

### Alice aux pays des merveilles,

spectacle chorégraphié par leur professeur Lara L'HERMITTE.



Tarif : 4 € / 8 €  
Venez nombreux les applaudir.

### Rythme Jazz Danse

## Fête de l'été

**Samedi 18 juin**

Résidence La Garenne

Venez passer un agréable moment avec au programme de cette journée :

Vide-grenier de 9 h à 17 h et spectacle musical avec Camille (chant) et Olivier (piano, accordéon).

Bar et restauration sur place  
Entrée gratuite

### La Résidence La Garenne

Anim-res-garenne@orange.fr

## Kermesse

### École St Thérèse- St Fernand

**Dimanche 19 juin**

Défilé à partir de 14 h 30

Cour de l'école St-Fernand

Les enfants seront heureux de vous présenter leur spectacle après avoir défilé dans les rues de la commune.

### Apel école Ste Thérèse- St Fernand

Anne-Gabrielle RIBOT-  
BOUGAULT

## Sophrologie : cours et conférence

**Jeudi 23 juin - Salle LECOQ**

19 h

20 h

Dernier cours de la saison pour les 3 groupes

» Séance découverte gratuite pour les nouvelles personnes.

Conférence de Patrick VIGNEAU :

### Comment gérer le stress par la sophrologie

21 h

Pré-inscriptions pour l'année 2016/2017.

### Sophrologie

Simone RAITIÈRE - Tél. 02 40 97 07 55

Patrick VIGNEAU - Tél. 02 41 70 91 39

## Fête de l'école Jules FERRY

**Samedi 25 juin**

À partir de 10 h 30

Espace Paul GUIMARD

Avec la participation de l'association La Tirelire de Jules

### École Jules FERRY

Carole JOLY  
Tél. 02 40 97 01 41  
Nadine DHION  
Tél. 02 40 97 00 21

## Assemblée générale et inscriptions

**Vendredi 24 juin**

20 h

Salle du stade  
Bernard BLANCHET

Pour toute inscription effectuée à l'issue de l'assemblée, une réduction de 10 % sera appliquée.

Autres permanences :

- ⚽ mercredi 15 juin de 15 h à 19 h
- ⚽ samedi 18 juin de 10 h 30 à 12 h 30
- ⚽ mercredi 22 juin de 17 h à 19 h
- ⚽ samedi 25 juin de 10 h 30 à 12 h 30

**SMS Football**

Tél. 06 62 69 81 23

## Assemblée générale

**Mardi 28 juin**

19 h 15

Salle de la Charlotte

Après presque 40 ans à la présidence du bureau, faute de proposition, Dominique MOREL laisse sa place ainsi que les 2 autres membres. L'association fitness/zumba souhaite que cette activité féminine, qui a été une des premières sections sportives du Saint-Mars Sport, continue d'exister avec ses 110 licenciées !

**SMS Gym fitness/Zumba**

Dominique MOREL  
Tél. 06 81 35 24 61

**FITNESS ZUMBA**

## Gala de gym

**Samedi 2 juillet**

20 h 30

Espace Paul GUIMARD



**Inscriptions pour l'année 2016/2017**

**Vendredi 24 juin**

de 16 h à 19 h

**Samedi 25 juin**

de 10 h à 12 h (sous réserve de places disponibles)

Si vous avez envie de vous investir pour encadrer bénévolement un groupe, merci de nous contacter.

**SMS Gym enfants**

Amélie DUPAS, secrétaire  
Tél. 06 31 11 02 01

## École de musique Poly-sons

**Portes ouvertes et inscriptions**

**Du 31 mai au 18 juin**

Durant ces 3 semaines, l'école de musique vous propose d'assister au cours de votre choix.

Les inscriptions se feront le **samedi 4 juin** de 10 h à 19 h et les **samedis 18 juin** et **2 juillet** de 10 h 30 à 12 h .

**Poly-sons**

Tél. 07 82 39 52 68  
ecoledemusiquepolyson@gmail.com  
polysons.net

## AGENDA - Juin

Mercredi 1 <sup>er</sup>	Atelier cuisine - p.5	10 h	Espace Paul GUIMARD
	Heure du conte Émilie VAST - p.4	16 h 30	Bibliothèque
Samedi 4	Challenge Alain GICQUEAU / SMS Football - p.7	À partir de 10 h	Stade Bernard BLANCHET
	Ouverture piscine et mini-golf - p.3	14 h	Piscine Alexandre BRAUD
Dimanche 5	Randonnée de la Haute Vallée de l'Erdre / SMS Cyclo - p.7	de 7 h à 10 h	Salle LECOQ
Mardi 7	Espace multimédia - p.4	9 h 30 à 12 h 30	Bibliothèque
	Conférence « le sommeil de l'enfant » / B.A.M - p.7	20 h 30	Espace Paul GUIMARD
Vendredi 10	Proclamation Prix littéraire - p.4	19 h	Ancenis
Samedi 11	Fête de la Saint-Médard / Comité des Fêtes - p.7	À partir de 9 h	Plan d'eau
Vendredi 17	Mini-concert et dédicaces Marc BARON - p.4	18 h	Bibliothèque
Samedi 18	Fête de l'été / Résidence La Garenne - p.7	À partir de 9 h	Résidence La Garenne
	Spectacle de fin d'année « Alice au pays des merveilles » / SMS Rythme Jazz Danse - p.7	14 h 30 et 20 h 30	Espace Paul GUIMARD
Dimanche 19	Kermesse école Sainte Thérèse-Saint Fernand / APEL - p.7	À partir de 14 h 30	École Saint Fernand
Mardi 21	Espace multimédia - p.4	9 h 30 à 12 h 30	Bibliothèque
Mercredi 22	Réunion information projet participatif - p. 4	17 h	Bibliothèque
Jeudi 23	Cours et conférence / Sophrologie - p.7	À partir 19 h	Salle LECOQ
	Les Jeudis Philos - P.4	19 h 30	Bibliothèque
Vendredi 24	Assemblée générale / SMS Football - p.8	20 h	Stade Bernard BLANCHET
Samedi 25	Fête de l'école Jules FERRY	À partir de 9 h	Espace Paul GUIMARD
Dimanche 26	Référendum - p.3	8 h à 18 h	Salle du conseil municipal
Lundi 27	Atelier d'écriture adulte - p.4	14 h	Bibliothèque
Mardi 28	Assemblée générale / SMS Gym fitness/zumba	19 h 15	Salle de La Charlotte